



une page dédiée

POUR VOUS
AIDER



FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Cette action s'inscrit
dans la thématique :



Aménagement

Aménagements et création de petits espaces naturels pour la biodiversité



Action n°



AMENAGEMENT-7

→ Objectifs et cibles de l'action

L'objectif est de réaliser des milieux naturels sur de petites surfaces pour optimiser vos espaces de biodiversité locale. Améliorer l'accueil de cette biodiversité passe par des aménagements spécifiques au territoire.

→ Éléments de contexte



Techniques, réglementaires, exemples ...

À l'échelle de votre collectivité, vous pouvez contribuer à maintenir une biodiversité en aménageant un ou plusieurs espaces de petite taille. Ils jouent un rôle important dans la préservation et la promotion de la biodiversité. Ils offrent des zones de reproduction, de refuge et de nourriture pour de nombreuses espèces, contribuant ainsi à l'équilibre des écosystèmes. On parle aussi de micro-milieux.

Voici ci-dessous, une liste non exhaustive de milieux de petites surfaces pour favoriser la biodiversité locale :

Mare : petites étendues d'eau stagnante, les mares sont des écosystèmes riches en biodiversité. Elles abritent une grande variété d'espèces, notamment des amphibiens, des libellules, des mollusques, des crustacés et des insectes aquatiques. Pour un bon fonctionnement elles ne doivent pas faire l'objet d'introduction de poissons.

Murets de pierres et pierriers : Les murs de pierres sèches et les pierriers ont plusieurs rôles importants pour la biodiversité. Ils offrent des gîtes, des refuges et des lieux de reproduction pour de nombreuses espèces. Les murets en pierres sèches :

- Favorisent la colonisation végétale, progressive et conduisant lentement à un écosystème riche et durable ;
- Abritent une microfaune composée de petits invertébrés ;
- Offrent un habitat pour les mammifères tels que les hérissons et les lézards ;
- Attirent des auxiliaires de culture, qui aident à prévenir les ravageurs.

Aménagements visant des espèces spécifiques : les exemples donnés ici, illustrent quelques possibilités, mais il est important de personnaliser les projets en fonction des besoins spécifiques de chaque site.

Abris à reptiles (hibernaculum) : ce sont des abris artificiels faits de pierre et de bois créés spécifiquement pour les reptiles. Ils offrent aux reptiles un refuge contre le froid hivernal et des zones ensoleillées propices à la thermorégulation. Les hibernaculum constituent également des structures attractives pour les rongeurs et les insectes, fournissant ainsi de la nourriture aux reptiles.

Abris à hérisson : du plus simple avec une caisse de récupération au gîte en bois à construire en passant par un tas de bûches intégrant une chambre pour le hérisson ;

Abris à chauve-souris : sur le patrimoine bâti dont la taille et la localisation seront à adapter aux espèces locales présentes ou susceptibles de l'être.

→ Description de l'action



→ Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Définissez pour chaque indicateur (si possible) la valeur initiale ainsi que la cible à atteindre au bout des 3 ans.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance SRB

B2	B/ Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique
----	--

→ Préconisations

i [Cadre réservé à l'instruction]